

## GRAND PRIX D'HISTOIRE NATIONALE, FONDATION MAURICE PAYARD 2018

Discours du Professeur Michel BUR

Membre de l'Institut - Président du jury du Prix PAYARD

M. le Maire-adjoint.

Mgr l'Archevêque de Reims, douzième successeur du cardinal Gousset, fondateur de l'Académie.

Mesdames et Messieurs les académiciens

Mesdames, Messieurs.

L'Académie nationale de Reims a le privilège de décerner deux prix, dont le second se distingue par son originalité.

Le premier, le plus classique, créé en 2011 en mémoire d'Hubert Claisse, couronne les travaux d'un étudiant inscrit à l'Université de Reims, portant sur l'histoire de la ville ou de ses environs. C'est le prix qui reconnaît les qualités d'un jeune chercheur, d'un doctorant qui a soutenu sa thèse et qui cherche à la publier.

Le second prix, qui date de 1944, mais n'est sorti de limbes qu'en 1976 grâce au Secrétaire général de l'époque, l'abbé Jean Sainsaulieu, est le *grand prix d'histoire nationale, Fondation Maurice Payard*. Les conditions de son attribution ont été précisées par son fondateur dans le testament par lequel il léguait sa fortune à l'Académie. Disons simplement que Maurice Payard entendait récompenser une œuvre d'histoire nationale ou provinciale, considérable par son volume et traitant d'un sujet neuf ou mal connu, basé sur des documents pour la plupart inédits. L'auteur devait être un travailleur indépendant et isolé, à l'exclusion de tout fonctionnaire civil ou militaire, sauf si celui-ci avait cessé de l'être depuis au moins six ans et que son ouvrage ait paru au moins quatre ans après la cessation de ses fonctions. Autant dire que ce prix était destiné à sortir de l'ombre un érudit parvenu à un âge certain et dont le modèle n'était autre que Maurice Payard lui-même, qui avait travaillé à une biographie d'*Ouvrard, banquier de Napoléon* et l'avait mise au point durant sa retraite.

L'Académie, se conformant à la lettre et à l'esprit du testament, a décerné seulement douze fois le *grand Prix d'histoire nationale, Fondation Maurice Payard* depuis 1976, car il n'est pas facile de découvrir un auteur de qualité, dont la principale caractéristique est d'être entré dans cette période de la vie que l'on appelle aujourd'hui le troisième âge.

Cette année, nous avons l'avantage d'avoir pour brillant lauréat Jacques Hussenet, né dans la Marne à Verrières, ancien étudiant à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Reims, dont le dernier poste fut celui de chargé de mission à l'agence d'urbanisme de la Ville et qui est décédé fin mars 2018, à l'âge de 73 ans, alors qu'il mettait le point final à un savant ouvrage intitulé *Louis XVI, le prisonnier de Varennes*. Aux personnes qui s'étonneraient qu'un défunt puisse recevoir un prix, j'indiquerai que Maurice Payard lui-même avait demandé à l'Académie de publier son *Ouvrard, banquier de Napoléon* après sa mort.

Jacques Hussenet a eu une production scientifique remarquable. Dès 1982, il a fait paraître un livre intitulé *L'Argonne, (1630-1980), géographie historique, peuplement et économie de l'Argonne sur trois siècles et demi*, que son maître, notre regretté confrère Maurice Crubellier, jugeait excellent. Ensuite, il s'est orienté vers la Vendée militaire, pour établir l'importance des massacres qu'elle avait subie. Son étude intitulée *La Vendée vengée*, parue en 2007, fixe à 170.000 morts les pertes vendéennes, soit 23% de la population. Ses compétences en démographie historique furent reconnues au plus haut niveau par un prix de l'Académie des Sciences morales et politiques. C'est ensuite qu'il reprit la question de la fuite de Louis XVI à Varennes, pour débarrasser cet épisode, à la vérité mal connu, des erreurs, des embellissements ou des noirceurs, dont l'imagination de beaucoup d'écrivains l'a encombré.

Le livre que l'Académie couronne ce soir se divise en trois parties. D'abord, la fuite elle-même : le roi veut échapper à la surveillance de l'Assemblée Constituante pour aller à la rencontre du peuple censé lui être resté fidèle. Arrêté à Varennes, il est ramené à Paris au milieu d'une garde nationale hostile et d'une foule qui crie « Vive la nation » en oubliant de crier « Vive le roi ». Dans la seconde partie, Jacques Hussenet passe au crible toute la littérature relative à l'événement, critiquant plus d'une plume célèbre, mais soulignant aussi la valeur de certains travaux comme ceux du grand historien argonnais, originaire de Varennes, que fut Mgr Charles Aimond. Enfin, en troisième partie, il édite des sources jusqu'ici mal utilisées et même négligées, en particulier les comptes rendus des municipalités de Châlons, Sainte-Menehould, Clermont-en-Argonne et Varennes, envoyés à Paris dès l'arrestation du roi. Il résulte de ce travail rigoureux une vision renouvelée de l'événement, qui fera date et à laquelle les historiens de profession ne manqueront pas de se référer.

Je ne présente pas plus longuement ce beau livre de 530 pages, vous laissant le soin d'en apprécier le contenu à bien des égards passionnant. C'est à M. Michel Godard, un ami de Jacques Hussenet, et à l'Association « Terres d'Argonne » que nous devons sa magnifique édition. Michel Godard a travaillé avec l'aide de la famille de Jacques Hussenet, ici présente, et du Centre d'Etudes argonnais. Je l'invite à s'avancer pour recevoir de la main du Président de l'Académie le Grand Prix d'histoire nationale, fondation Maurice Payard 2018.

Michel BUR Membre de l'Institut.

Décembre 2018